

RAPPORT ANNUEL

La Française Carbon Impact Global Government Bonds

Fonds Commun de Placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rapport de gestion
« non audité par le Commissaire aux Comptes »

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, portée par la consommation privée et l'investissement, l'économie est restée solide et dynamique en 2024. Après un ralentissement au premier trimestre 2024 (+0,4% contre +0,8% au quatrième trimestre 2023), le PIB a réaccélééré au deuxième trimestre de cette année (+0,7%) et il a progressé à un rythme quasi-similaire au troisième trimestre (+0,8%). L'indicateur de croissance en temps réel de la Fed d'Atlanta prévoit une croissance robuste pour les trois derniers mois de l'année 2024, autour de 2,5% en rythme annualisé.

Le Fonds Monétaire International (FMI) table sur une croissance moyenne supérieure à +2,0% l'année prochaine. Du côté de la politique monétaire, le refroidissement sur le marché du travail et le retour de l'inflation sur un chemin, somme toute cahoteux, vers les 2% ont permis à la Réserve fédérale (Fed) d'enclencher son cycle de baisses de taux d'intérêt.

Les taux directeurs américains qui étaient inchangés depuis juillet 2023 se situent désormais entre 4,25% et 4,50% soit 100 points de base (pbs) de baisses de taux cumulées depuis septembre 2024. Toutefois, la résilience de l'économie américaine et la résurgence du risque inflationniste lié à la politique économique promise par le président élu Donald Trump (droits de douane plus élevés, politique d'immigration, réductions d'impôts), avec un taux d'inflation qui reste persistant à 2,7%, devraient conduire la Fed à ralentir l'assouplissement de sa politique monétaire dans les mois à venir. Cette tendance s'est déjà reflétée dans les récentes anticipations de réduction de taux des membres du comité monétaire (FOMC) qui sont passées de quatre à deux baisses de 25 pbs pour l'année prochaine.

En zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également amorcé son cycle de réduction des taux d'intérêt face à un processus de désinflation bien engagé. Le taux annuel d'inflation s'est établi à 2,2% en novembre (après 2,9% fin 2023) compte tenu des effets de base sur l'énergie. En parallèle, l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et de l'énergie) s'est stabilisée à 2,7% (après 3,4% en décembre 2023) portée par l'inflation des services (à 3,9%). La BCE s'inquiète par ailleurs des risques pesant sur la croissance européenne (relèvement probable des tarifs douaniers sur les produits européens exportés aux Etats-Unis par la nouvelle administration Trump, incertitude sur l'économie chinoise) notamment avec les difficultés persistantes dans l'industrie au sein des deux principales économies de la région (la France et l'Allemagne) qui pourraient affecter les perspectives d'inflation à la baisse.

Dans ce cadre, la BCE a procédé à quatre baisses de taux de 25 pbs en 2024 (en juin, septembre, octobre et décembre) portant son taux directeur (le taux de dépôt) à 3,0%. Toutefois, bien que l'institution ne s'engage plus à maintenir une politique restrictive aussi longtemps que nécessaire, la BCE indique toujours que la trajectoire des taux (bien que clairement orientée à la baisse) n'est pas prédéterminée. Tributaire des données, elle réagira « réunion par réunion ».

En termes de croissance, après un rebond inattendu au troisième trimestre 2024 (+0,4% par rapport au trimestre précédent), la croissance en zone euro devrait ralentir au quatrième trimestre 2024 (+0,2%) avant de se stabiliser à 0,3% en rythme trimestriel en 2025 (selon les données compilées par Bloomberg). En moyenne, le secteur privé et les institutions internationales s'attendent à une reprise de l'activité en zone euro l'année prochaine autour de 1% grâce aux baisses de taux de la BCE et à la hausse des revenus réels des ménages mais avec des écarts à nouveau importants entre les Etats-membres.

En Chine, la croissance du PIB a ralenti au troisième trimestre (+4,6% en glissement annuel après +4,7% au deuxième trimestre) mais avec une accélération en rythme séquentiel (+0,9% après +0,5% au trimestre précédent).

La consommation privée reste freinée par la crise du secteur de l'immobilier et la faiblesse de la confiance des consommateurs.

Dans ce contexte, depuis septembre 2024, après des mois de statistiques économiques décevantes, les institutions monétaires et budgétaires ont sensiblement renforcé les mesures de relance pour soutenir l'activité et lutter contre les pressions déflationnistes : soutien monétaire (baisses des taux et injection de liquidités via la baisse du ratio de réserves obligatoires des grandes banques), soutien à l'immobilier (baisse des taux hypothécaires pour les charges existantes), soutien de 500 milliards de yuans aux actions chinoises et plan de 10 000 milliards de yuans afin de refinancer la dette des gouvernements locaux.

Cependant, en dépit de ces mesures, les perspectives pour 2025 restent incertaines. La Chine fait face à des défis structurels tels que le vieillissement de sa population et la montée des tensions mondiales. Après une croissance qui devrait atteindre la cible de 5% fixée par le gouvernement pour 2024, le FMI table sur une perspective de croissance qui ralentirait à 4,5% en 2025 et sous les 4,0% en 2026.

LA FRANÇAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Part I	La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Part S	La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Part R	La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Part T
Fonds	0,45%	0,65%	0,09%	0,44%
Indice	2,24%	2,24%	2,24%	2,24%

Performance des marchés (29/12/23 au 31/12/2024)

Marché des Obligations internationales :

- L'indice J.P. Morgan GBI Global hedged Euro: -0.16%

Marché de Dettes Emergentes :

- L'indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR: +4.68%

Marché du Crédit :

- L'indice Bloomberg Euro-Aggregate: Corporates: +4.74%

ALLOCATION D'ACTIF AU 31 décembre 2024

- Dettes Souveraines pays développés : 44%
- Dettes Emergentes : 37%
- Crédit : 13%
- OPCVM Monétaires et trésorerie : 6%

La stratégie d'investissement est basée sur approche obligataire diversifiée monde, et intègre une approche durable ESG, en faveur de la transition énergétique.

En termes d'allocation :

La sensibilité obligataire a varié sur l'année entre 5.8 et 6.8 ans.

Nous avons favorisé les obligations des pays développés et le Crédit d'entreprise par rapport aux obligations des pays émergents.

- Sur les obligations des pays développés, nous avons favorisées les taux cœurs zone euro vs le reste du monde en raison d'un ralentissement marqué de la croissance et d'un cycle de baisse des taux directeurs plus rapide par la Banque Centrale Européenne.
- Sur les obligations émergentes, nous avons favorisé le segment de qualité Investment Grade moins risqué que le Haut Rendement, ce qui explique majoritairement la sous performance du fonds sur l'année. En effet la performance du segment Investment Grade en USD est de +0.32% alors que le segment à Haut Rendement en USD superforme très nettement et réalise une performance de +13% concentrée sur 4 pays principalement (Argentine, Equateur, Ukraine, Egypte)
- Notre exposition au Crédit Investment Grade offre une diversification obligataire et constitue un socle de rendement intéressant

Conformément à notre stratégie en faveur de la transition énergétique, le fonds est investi sur des obligations vertes (« green bonds ») à hauteur de 30% minimum.

- L'allocation au Crédit d'entreprise a été en moyenne de 13% sur l'année et est investi totalement sur des obligations vertes
- Le reste de l'allocation aux obligations vertes provient des obligations souveraines.

Le fonds affiche en permanence une réduction de l'intensité carbone d'au moins 20% vs son indicateur de référence.

Au 31/12/2024, le fonds réalise une performance positive de +0.45% sur l'année pour une performance de son indice de référence de +2.24%.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par Crédit Mutuel Asset Management détenus en portefeuille au 31/12/2024

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Société de gestion
FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	7,00%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	↪ Changement de société de gestion à la suite de la fusion-absorption de La Française Asset Management au profit de Crédit Mutuel Asset Management
31/12/2024	↪ Changement de siège social de la société de gestion+ modification du prospectus + annexe SFDR, DIC PRIIPS

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type de transaction	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	2,40	-274 411,08	EUR
Achat	US91282CJZ59	Etat Usa 4,00 % 15/02/2034	Obligation	3 000,00	-274 077,34	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	2,20	-247 522,92	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	1,80	-203 290,43	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	1,70	-191 717,01	EUR
Vente	ES00000126B2	Etat Espagnol 2.75 % 31/10/2024	Obligation	-555,00	555 275,62	EUR
Vente	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-2,40	271 187,76	EUR
Vente	US912828Z948	Etat Usa 1,500 % 15/02/2030	Obligation	-3 000,00	245 048,13	EUR
Vente	FR0014002JM6	Etat Français 0.500 % 25/06/2044	Obligation	-420 210,00	241 408,99	EUR
Vente	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-1,85	205 071,04	EUR

Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/12/2024

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services de Crédit Mutuel Asset Management, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Crédit Mutuel Asset Management, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : <https://www.la-francaise.com>.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : <https://www.la-francaise.com>.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion. Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

CONFLITS D'INTERETS

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion de Crédit Mutuel Asset Management encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A. Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire de Crédit Mutuel Asset Management, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B. Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants.
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C. Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de Crédit Mutuel Asset Management sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de Crédit Mutuel Asset Management à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Crédit Mutuel Asset Management attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. Crédit Mutuel Asset Management s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

Crédit Mutuel Asset Management a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

Crédit Mutuel Asset Management tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel de Crédit Mutuel Asset Management se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe.

Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Année 2024									
Société	Effectif	Base brute Sécurité Sociale pour la période	Fixe	%fixe	Variable 2024	Nb bénéficiaire variable	% du variable	Total rému. Cadres dirigeant	Total rému. Preneurs de risques
EX LFAM	86	2 649 988,48	1 622 061,06	61,21%	1 027 927,42	24	38,79%	- €	1 794 384,75 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management : <https://www.la-francaise.com>.

DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

Éligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 0,00% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

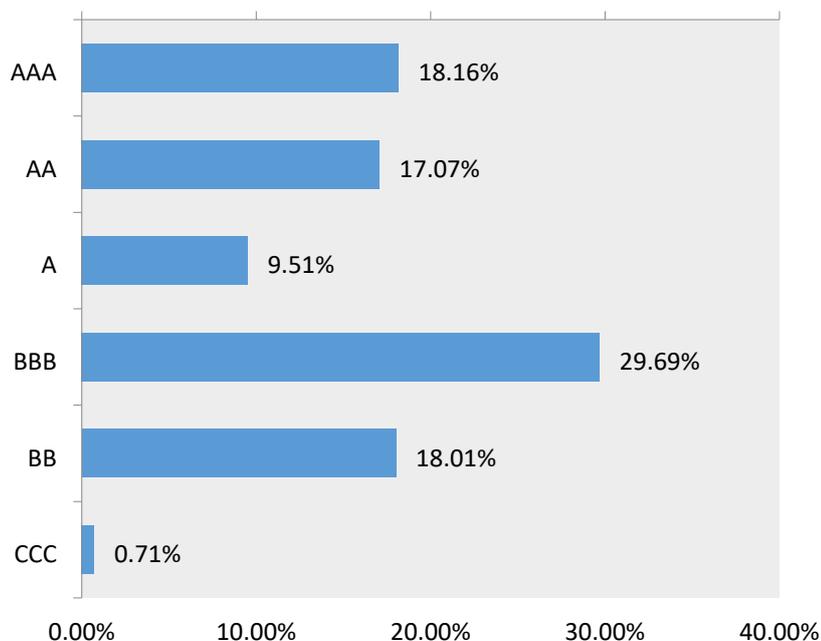
Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

Répartition par notation émetteur en % de l'actif



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Document non audité par le Commissaire aux Comptes.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: La Française
Carbon Impact Global Government Bonds

Identifiant d'entité juridique:
969500USB5121OISVQ25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les mesures d'exclusion, qu'elles soient sur la politique d'exclusion groupe ou sur le seuil de sélectivité ESG de 20% ont été respectées sur la période

Le seuil de sélectivité de 20% de l'univers d'investissement promeut un investissement dans des entreprises qui ont les meilleures pratiques environnementales et/ou sociales.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 31/12/2024, le score ESG du portefeuille était de 6.32. Le score E était de 5.66, le G de 6.61 et le S de 6.77.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 29/12/2023, le score ESG du portefeuille était de 6.35. Le score E était de 5.82, le G de 6.58 et le S de 6.68.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Classification : Internal

Le fonds a pour objectif de détenir au moins 30 % de ses actifs dans des investissements considérés comme durables afin de contribuer à l'effort global d'amélioration des pratiques durables, telles que la réduction des émissions de CO₂, l'augmentation de la diversité et la mise en œuvre de meilleures pratiques de gouvernance. Cette proportion était de 57.5% à la clôture.

De plus, le fonds s'engage à atteindre un objectif de réduction de l'intensité en carbone du portefeuille d'au moins 30 % par rapport à son indicateur de référence composite.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement RSDA (UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil), la société de gestion LFAM veille à ce que les investissements durables sélectionnés par le produit financier n'aient pas causé de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. À cette fin, LFAM :

- Calcule une sélection d'indicateurs significatifs mesurant les principaux impacts négatifs définis par l'UE,
- Applique sa politique d'exclusion,
- Exclut les titres qui font l'objet d'une controverse majeure

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le principe DNSH (*Do Not Significant Harm*) est appliqué comme premier filtre pour identifier les investissements durables. Après avoir reconnu une contribution à un objectif environnemental, nous éliminons les entreprises qui ne répondent pas au critère du DNSH sur les principaux impacts négatifs suivants :

- Exposition aux entreprises de combustibles fossiles : nous excluons les entreprises qui extraient ou produisent plus de 33 % de leur production totale de pétrole et de gaz à partir de sources non conventionnelles (fracturation hydraulique, sables bitumineux, gaz de charbon, pétrole brut lourd, eaux profondes, Arctique)
- Biodiversité : activités ayant un impact négatif sur la biodiversité : entreprises ayant un impact négatif sur la biodiversité (zones sensibles), part des investissements dans des entreprises détenant des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la diversité ou lorsque les activités de ces entreprises détenaient un impact négatif sur ces zones.
- Violation des directives de l'UNGC et d'OECD : part des investissements dans des sociétés qui ont été impliquées dans des violations des principes de l'UNGC ou des directives d'OECD pour les multinationales.
- Corruption : Proportion d'investissements dans des entreprises qui ont constaté des lacunes dans les mesures prises pour remédier aux violations des procédures et des normes anticorruptions.
- Armes controversées : Nous excluons les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

La sélection des principaux impacts négatifs, également utilisée pour évaluer le DNSH, comprend un test de conformité « avec les Principes directeurs d'OECD pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » fournis par notre abonnement à la plateforme de données de l'ISS (violation des Principes directeurs de l'UNGCOECD).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le principe DNSH (*Do Not Significant Harm*) est appliqué comme premier filtre pour identifier les investissements durables. Après avoir reconnu une contribution à un objectif environnemental, nous éliminons les entreprises qui ne répondent pas au critère du DNSH sur les principaux impacts négatifs suivants :

- Exposition aux entreprises de combustibles fossiles : nous excluons les entreprises qui extraient ou produisent plus de 33 % de leur production totale de pétrole et de gaz à partir de sources non conventionnelles (fracturation hydraulique, sables bitumineux, gaz de charbon, pétrole brut lourd, eaux profondes, Arctique)
- Biodiversité : activités ayant un impact négatif sur la biodiversité : entreprises ayant un impact négatif sur la biodiversité (zones sensibles), part des investissements dans des entreprises détenant des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la diversité ou lorsque les activités de ces entreprises détenaient un impact négatif sur ces zones.
- Violation des directives de l'UNGC et d'OECD : part des investissements dans des sociétés qui ont été impliquées dans des violations des principes de l'UNGC ou des directives d'OECD pour les multinationales.
- Corruption : Proportion d'investissements dans des entreprises qui ont constaté des lacunes dans les mesures prises pour remédier aux violations des procédures et des normes anticorruptions.
- Armes controversées : Nous excluons les entreprises impliquées dans des armes controversées.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: N/A

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Agence Française De Développement 0,00 % 25/03/2025	Banque	8,41 %	France
Etat Usa 3,38 % 15/11/2048	Souverain	5,90 %	Etats-Unis
Etat Usa 1,500 % 15/02/2030	Souverain	5,49 %	Etats-Unis
BRAZIL 8.25 % 20/01/2034	Souverain	4,25 %	Brésil
INDONESIA 5.25 % 17/01/2042	Souverain	4,06 %	Indonésie
La Française Trésorerie ISR - Part I		3,83 %	France
COSTA RICA 6.125 % 19/02/2031	Souverain	3,53 %	Costa Rica
MEXICAN 6.05 % 11/01/2040	Souverain	3,48 %	Mexique
DOMINICAN Rep 4.500 % 30/01/2030	Souverain	2,89 %	République Dominicaine
Etat Usa 4,00 % 15/02/2034	Souverain	2,38 %	Etats-Unis
POLAND 5,500 % 16/11/2027	Souverain	2,38 %	Pologne
Etat Belge 1.25 % 22/04/2033	Souverain	2,22 %	Belgique
SOUTH AFRICA 5,875 % 22/06/2030	Souverain	2,22 %	Afrique du Sud
KfW Bankengruppe 0,00 % 15/09/2028	Banque	1,99 %	Allemagne
Etat Uk 0,88 % 31/07/2033	Souverain	1,93 %	Royaume Uni

Classification : Internal

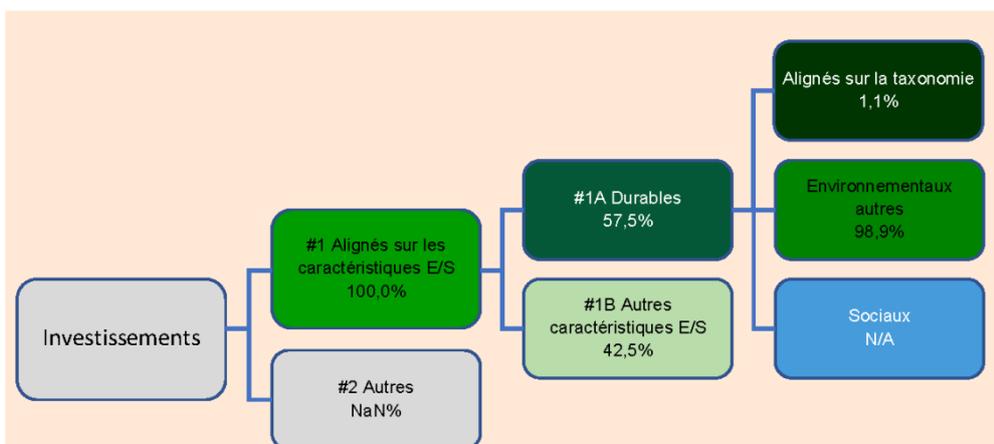


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La proportion d'investissements liés à la durabilité était de 57.5%.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur économiques	Somme de % Actif
Consommations Cycliques	2,77 %
Fabricants d'automobiles	2,77 %
Etat	72,51 %
Souverain	72,51 %
Financières	18,42 %
Banque	17,14 %
Immobilier (Fonds Investissement)	1,28 %
Industrie	0,95 %
Matériaux de construction	0,95 %
Services Publics	1,22 %
Electricité	1,22 %

Classification : Internal

Autres	4,17 %
--------	--------



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Nous utilisons un fournisseur de données pour mesurer le pourcentage d'alignement du chiffre d'affaires déclaré avec la taxonomie, conformément à la section 3 de la taxonomie, qui est ensuite pondérée avec la contribution du portefeuille.

Étant donné la nature récente du règlement sur la taxonomie, nous n'avons pas reçu d'assurance d'un ou de plusieurs tiers concernant l'alignement des données sur la taxonomie de l'UE.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

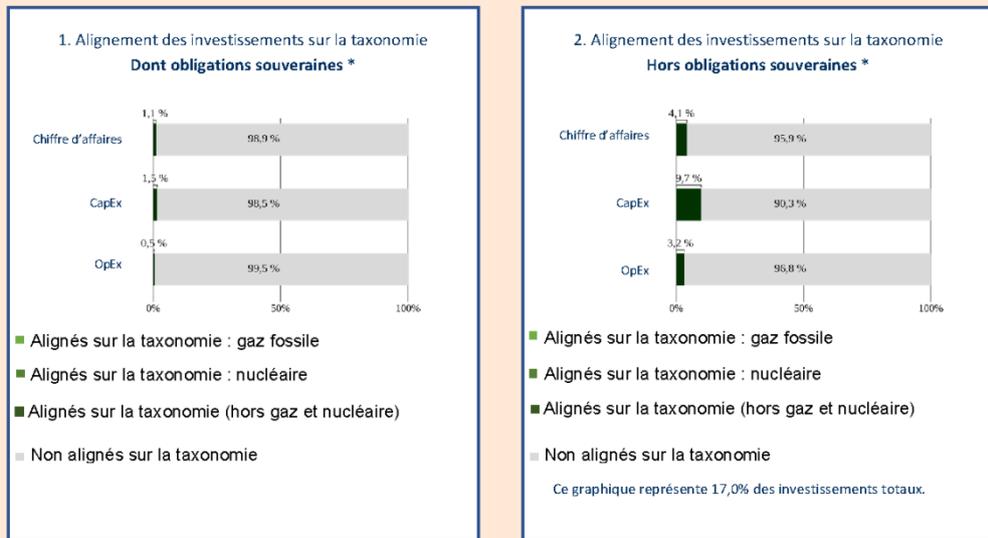
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : 0,83 %

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

% alignement activités transitoires : 0,00 %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE était de 1.1% contre 1% au 29/12/2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné sur la taxonomie est de 98.9 %.

Cette part d'investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné sur la taxonomie peut s'expliquer par le choix des entreprises en transition d'aligner leurs activités sur la taxonomie ou par des activités qui ne sont pas directement prises en compte par la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

« Autres » comprend les investissements non durables, les outils de gestion de la liquidité et les dérivés utilisés pour la couverture ou l'exposition temporaire.

Il n'y avait pas de garanties minimales sur le plan environnemental ou social.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence est utilisé pour la définition de l'univers d'investissement. L'indice n'est pas spécifiquement construit pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Voir ci-dessous.

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marche large ?

Non applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

LA FRANÇAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

La Française Carbon Impact Global Government Bonds part I

Fonds : 0,45%

Indice : 2,24%

La Française Carbon Impact Global Government Bonds part R

Fonds : 0,09%

Indice : 2,24%

La Française Carbon Impact Global Government Bonds part S

Fonds : 0,65%

Indice : 2,24%

La Française Carbon Impact Global Government Bonds part T

Fonds : 0,44%

Indice : 2,24%

Classification : Internal

Comptes annuels
« Audité par le Commissaire aux Comptes »

La Française Carbon Impact Global Government Bonds

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

La Française Carbon Impact Global Government Bonds

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP La Française Carbon Impact Global Government Bonds,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif La Française Carbon Impact Global Government Bonds constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	6,071,473.13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6,071,473.13
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	1,419,169.07
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1,419,169.07
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	563,146.22
OPCVM	563,146.22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	4,187.98
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8,057,976.40
Créances et comptes d'ajustement actifs	39,310.54
Comptes financiers	26,494.26
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	65,804.80
TOTAL ACTIF I+II	8,123,781.20

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-
Capital	8,005,527.03
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	36,772.82
Capitaux propres I :	8,042,299.85
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8,042,299.85
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	66,647.26
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	66,647.26
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13,973.43
Concours bancaires	860.66
Sous-total autres passifs IV	14,834.09
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	8,123,781.20

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	220,712.55
Produits sur titres de créances	47,760.90
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	372.30
Sous-total Produits sur opérations financières	268,845.75
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-2,893.47
Sous-total charges sur opérations financières	-2,893.47
Total Revenus financiers nets (A)	265,952.28
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-0.01
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-53,412.35
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-53,412.36
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	212,539.92

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7,338.48
Sous-total Revenus nets I = C + D	205,201.44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	-315,604.77
Frais de transactions externes et frais de cession	-1,111.60
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-316,716.37
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	13,072.79
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-303,643.58
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	129,926.41
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	129,926.41
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	5,288.55
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	135,214.96
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	36,772.82

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Cet OPCVM est géré en respectant un filtre qualitatif extra financier selon la politique mise en œuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect d'un engagement d'investissement extra-financier selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion.

L'objectif de gestion du FCP est :

- De rechercher sur la période de placement recommandée de trois (3) ans minimum, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index) en investissant dans un portefeuille d'émetteurs publics, quasi publics et privés filtrés préalablement selon des critères d'investissement ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion ; et
- D'avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) d'au moins 20% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite : 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index. Cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera permanent et respecté de tout temps.

L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille et des frais de gestion de la société de gestion.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	103.61	101.41	84.85	87.99	88.07
Actif net (en k EUR)	4,584.36	4,124.64	2,895.43	3,281.91	2,556.85
Nombre de titres					
Parts C	44,244.08792	40,668.96540	34,122.67855	37,298.40901	29,030.88388

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-6.65	1.14	-14.49	-2.57	-3.33
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.47	0.65	1.65	1.49	1.93

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	4,975,248.57	4,185,428.83	4,364,129.65	4,392,414.70
Actif net (en k EUR)	10,045.67	1,799.73	5,280.60	5,051.28
Nombre de titres				
Parts C	2.01913	0.43000	1.21000	1.15000

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Parts C	-99,676.80	-712,566.20	-127,246.89	-165,703.24
Capitalisation unitaire sur revenus				
Parts C	72,846.72	105,452.93	97,100.74	120,126.71

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	99.19	83.28	86.55	86.93
Actif net (en k EUR)	58.54	47.32	31.21	36.69
Nombre de titres				
Parts C	590.13130	568.13130	360.53905	421.97479

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Parts C	-2.82	-14.19	-2.52	-3.28
Capitalisation unitaire sur revenus				
Parts C	0.97	1.92	1.65	2.20

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,372.40	1,348.74	1,132.37	1,178.33	1,183.58
Actif net (en k EUR)	425.85	3,630.79	2,530.19	419.17	397.48
Nombre de titres					
Parts C	310.29412	2,691.97115	2,234.41148	355.72845	335.82905

Date de mise en paiement	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-87.66	15.16	-192.99	-34.39	-44.69
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-10.95	14.36	26.17	23.93	30.03

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Synthèse de l'offre de gestion

Type de part	Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Comparatifs	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
Part F	FR00140017S7	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Part destinée aux OPC noumiciers du groupe La Française.	Néant
Part I	FR0010158220	1 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Réserve aux clients professionnels au sens de la MIF	100 000 EUR
Part R	FR0010225052	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, dont les investisseurs souscrivant via des distributeurs fournissant un service de conseil non indépendant au sens de la réglementation MIF2 ou de Réception Transmission d'Ordres (RTO) avec services	Néant
Part S	FR0010190322	5 000 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Grands investisseurs institutionnels	10 000 000 EUR
Part T	FR0014000RT8	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs sans rétrocession aux distributeurs	Néant

Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas à la société de gestion et aux entités du Groupe La Française.

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les parts F non encore démarrées.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Crédit Défaut Swaps (CDS) : Le cours d'évaluation émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

Ce mécanisme consiste à ne pas pénaliser les porteurs présents dans le fonds en cas de souscriptions ou de rachats significatifs au passif du fonds, en appliquant un facteur d'ajustement aux porteurs qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrants ou sortants des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs qui demeurent dans le fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des parts du fonds dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du fonds, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription / rachat nets.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement.

Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions et des fourchettes d'achat-vente.

Il n'est pas possible de prédire s'il sera fait application du "swing" à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs du fonds.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I : 0,47% TTC taux maximum Part S : 0,27 % TTC taux maximum Part R : 0,82% TTC taux maximum Part T : 0,47% TTC taux maximum Part F : 0%
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts I, R, S, T et F : 0,08% TTC taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	Néant
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Un pourcentage des frais de gestion peut être versé pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs, sous réserve de la réglementation applicable.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information pouvant alors être réalisée par tout moyen.

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Les rétrocessions sont enregistrées au fil des encaissements.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part « I »
Capitalisation pour la part « R »
Capitalisation pour la part « S »
Capitalisation pour la part « T »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part « I »
Capitalisation pour la part « R »
Capitalisation pour la part « S »
Capitalisation pour la part « T »

Changements affectant le fonds

Néant

Exposition directe aux marchés de crédit

*Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans le tableau.
L'information permettant de distinguer Invest grade, Non invest Grade et Non notés a été communiquée par la Société de gestion.*

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	9,012,883.54
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	368,368.26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,364,701.89
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	212,539.92
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-316,716.37
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation *	129,926.39
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	8,042,299.85

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

* Ecart de centimes entre la balance et l'actif net déclaré (*SDNAR02)

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	4,090.06969
Nombre de titres rachetés	12,357.59482
Catégorie de classe S (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	0.06000
Catégorie de classe T (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	61.43574
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	2.00000
Nombre de titres rachetés	21.89940
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010158220	I	Capitalisation	EUR	397,483.36	335.82905	1,183.58
FR0010190322	S	Capitalisation	EUR	5,051,276.91	1.15000	4,392,414.70
FR0010225052	R	Capitalisation	EUR	2,556,853.10	29,030.88388	88.07
FR0014000RT8	T	Capitalisation	EUR	36,686.48	421.97479	86.93

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	6,071.47	5,676.50	394.97	-	-
Titres de créances	1,419.17	1,315.05	104.11	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	26.49	-	-	-	26.49
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.86	-	-	-	-0.86
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		6,991.56	499.08	-	25.63

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	774.79	102.75	142.76	737.14	4,314.04
Titres de créances	-	-	306.93	358.06	754.18
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	26.49	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.86	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	800.42	102.75	449.69	1,095.20	5,068.21

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD	HKD	RUB	KRW	Autres devises
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2,865.71	-	-	-	525.52
Titres de créances	533.12	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8.22	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-0.00	-0.02
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	309.26	-	-	-	-
Devises à livrer	-3,700.08	-	-	-	-534.07
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
TOTAL	16.23	-	-	-0.00	-8.56

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4,703.17	1,368.30	-
Titres de créances	1,310.65	108.52	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	6,013.82	1,476.82	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

en milliers d'euros

Contreparties (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	4,187.98	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		66,647.26
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	23,587.17
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	15,723.37
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	39,310.54
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	13,862.33
Autres créditeurs divers	111.10
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	13,973.43

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	26,669.49	1.02
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	23,851.22	0.46
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe T (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	234.38	0.66
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,657.26	0.66
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-0.01	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2024
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	563,146.22
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	56,037.77
Sommes distribuables au titre du revenu net	56,037.77
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	56,037.77
Total	56,037.77
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-96,691.39
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-96,691.39
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-96,691.39
Total	-96,691.39
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	138,145.72
Sommes distribuables au titre du revenu net	138,145.72
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	138,145.72
Total	138,145.72
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-190,558.73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-190,558.73
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-190,558.73
Total	-190,558.73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	931.23
Sommes distribuables au titre du revenu net	931.23
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	931.23
Total	931.23
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1,385.19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-1,385.19
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-1,385.19
Total	-1,385.19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	10,086.72
Sommes distribuables au titre du revenu net	10,086.72
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	10,086.72
Total	10,086.72
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-15,008.27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-15,008.27
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-15,008.27
Total	-15,008.27
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				6,071,473.13	75.49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				6,071,473.13	75.49
AGENCE FRANCAISE 0% 20-25/03/2025 Banques et assurances	700,000.00	99.37	EUR	695,614.50	8.65
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN Banques et assurances	110,000.00	107.95	EUR	124,307.42	1.55
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033 Obligations d'etat, provinces	203,400.00	88.70	EUR	182,189.88	2.27
BRAZIL REP OF 8.25% 04-20/01/2034 Obligations d'etat, provinces	319,000.00	109.43	USD	348,537.16	4.33
CHILE 0.83% 19-02/07/2031 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	84.90	EUR	85,319.68	1.06
COLOMBIA REP OF 7.375% 06-18/09/2037 Obligations d'etat, provinces	150,000.00	95.72	USD	141,751.16	1.76
COSTA RICA GOVT 6.125% 19-19/02/2031 Obligations d'etat, provinces	300,000.00	100.55	USD	297,877.39	3.70
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031 Immobilier et logement	100,000.00	87.19	EUR	87,522.38	1.09
CRELAN SA 24-23/01/2032 FRN Banques et assurances	100,000.00	108.76	EUR	113,726.11	1.41
CROATIA 1.125% 19-19/06/2029 Obligations d'etat, provinces	155,000.00	93.78	EUR	146,311.90	1.82
DENMARK - BULLET 0.5% 19-15/11/2029 Obligations d'etat, provinces	384,333.84	93.54	DKK	48,241.18	0.60
DEUTSCHLAND REP 2.5% 12-04/07/2044 Obligations d'etat, provinces	80,132.00	98.66	EUR	80,059.42	1.00
DOMINICAN REPUB 4.5% 20-30/01/2030 Obligations d'etat, provinces	270,000.00	91.92	USD	244,616.61	3.04
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/06/2044 Obligations d'etat, provinces	70,379.00	58.09	EUR	41,065.10	0.51
HELLENIC REP 1.875% 20-04/02/2035 Obligations d'etat, provinces	190,000.00	88.02	EUR	170,496.62	2.12
HUNGARY 1.75% 20-05/06/2035 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	79.27	EUR	80,282.94	1.00
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025 Obligations d'etat, provinces	75,500.00	100.49	EUR	79,173.97	0.98
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025 Obligations d'etat, provinces	103,000.00	99.62	EUR	102,751.25	1.28
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045 Obligations d'etat, provinces	227,000.00	67.42	EUR	153,646.90	1.91
ITALY BTPS 5.25% 98-01/11/2029 Obligations d'etat, provinces	75,000.00	111.32	EUR	84,172.63	1.05

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IVORY COAST-PDI 4.875% 20-30/01/2032 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	88.24	EUR	92,759.37	1.15
MEXICAN UNITED 6.05% 08-11/01/2040 Obligations d'etat, provinces	224,000.00	92.92	USD	207,211.90	2.58
NORWEGIAN GOVT 1.25% 21-17/09/2031 Obligations d'etat, provinces	1,120,000.00	85.02	NOK	81,315.46	1.01
PANAMA 9.375% 99-01/04/2029 Obligations d'etat, provinces	139,000.00	110.58	USD	151,611.07	1.89
PORTUGUESE OTS 2.875% 16-21/07/2026 Obligations d'etat, provinces	36,608.69	101.15	EUR	37,509.46	0.47
REPUBLIC OF ECUA 20-31/07/2035 SR Obligations d'etat, provinces	100,000.00	56.96	USD	57,268.95	0.71
REPUBLIC OF PERU 6.55% 07-14/03/2037 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	104.83	USD	103,135.68	1.28
SOUTH AFRICA 5.875% 18-22/06/2030 Obligations d'etat, provinces	200,000.00	95.87	USD	185,490.48	2.31
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042 Obligations d'etat, provinces	221,000.00	68.01	EUR	151,253.81	1.88
SPANISH GOVT 1.4% 18-30/04/2028 Obligations d'etat, provinces	74,000.00	96.89	EUR	72,405.84	0.90
SWEDISH GOVRNMNT 0.75% 17-12/05/2028 Obligations d'etat, provinces	1,310,000.00	95.67	SEK	110,085.97	1.37
TENNET HLD BV 20-22/10/2168 FRN Distribution Energie	100,000.00	99.19	EUR	99,666.80	1.24
UK TSY GILT 0.875% 21-31/07/2033 Obligations d'etat, provinces	149,040.00	74.49	GBP	134,932.84	1.68
UK TSY GILT 4.75% 23-22/10/2043 Obligations d'etat, provinces	128,202.00	96.41	GBP	150,949.00	1.88
URUGUAY 4.375% 15-27/10/2027 Obligations d'etat, provinces	109,000.00	99.20	USD	105,252.55	1.31
URUGUAY 4.375% 19-23/01/2031 Obligations d'etat, provinces	50,000.00	97.09	USD	47,811.83	0.59
US TREASURY N/B 1.5% 20-15/02/2030 Obligations d'etat, provinces	96,300.00	86.87	USD	81,319.56	1.01
US TREASURY N/B 3.375% 18-15/11/2048 Obligations d'etat, provinces	524,400.00	78.23	USD	398,462.40	4.95
US TREASURY N/B 4% 24-15/02/2034 Obligations d'etat, provinces	527,000.00	95.81	USD	495,365.96	6.16
Titres de créances				1,419,169.07	17.65
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				1,419,169.07	17.65
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029 Banques et assurances	100,000.00	88.48	EUR	88,621.73	1.10

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CIE DE ST GOBAIN 3.375% 24-08/04/2030 Construction et matériaux de construction	100,000.00	101.22	EUR	103,713.58	1.29
INDONESIA 5.25% 12-17/01/2042 Obligations d'état, provinces	350,000.00	96.62	USD	334,721.52	4.16
INTESA SANPAOLO 4.875% 23-19/05/2030 Banques et assurances	100,000.00	107.91	EUR	110,969.56	1.38
KFW 0% 20-15/09/2028 Banques et assurances	180,000.00	91.85	EUR	165,327.30	2.06
NATWEST GROUP 22-06/09/2028 FRN Banques et assurances	100,000.00	102.79	EUR	104,114.95	1.29
REP OF POLAND 5.5% 22-16/11/2027 Obligations d'état, provinces	200,000.00	102.02	USD	198,402.28	2.47
ROMANIA 3.875% 15-29/10/2035 Obligations d'état, provinces	145,000.00	82.72	EUR	120,957.82	1.50
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032 Machines et Véhicules	100,000.00	83.47	EUR	83,816.82	1.04
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027 Machines et Véhicules	110,000.00	98.06	EUR	108,523.51	1.35
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				563,146.22	7.00
OPCVM				563,146.22	7.00
LF TRESORERIE ISR PART I	4.9	114,927.80	EUR	563,146.22	7.00
Instruments financiers à terme				-62,459.28	-0.78
Change à terme				-62,459.28	-0.78
Achat EUR 110468.87 Vente SEK 1270416	110,468.87	11.44	EUR	-618.19	-0.01
Achat EUR 110468.87 Vente SEK 1270416	-1,270,416.00	11.44	SEK	-	-
Achat EUR 216849.95 Vente GBP 181476	216,849.95	0.83	EUR	-2,290.48	-0.03
Achat EUR 216849.95 Vente GBP 181476	-181,476.00	0.83	GBP	-	-
Achat EUR 3636344.59 Vente USD 3835873	3,636,344.59	1.04	EUR	-63,738.59	-0.79
Achat EUR 3636344.59 Vente USD 3835873	-3,835,873.00	1.04	USD	-	-
Achat EUR 48490.48 Vente DKK 361393	48,490.48	7.46	EUR	21.62	-
Achat EUR 48490.48 Vente DKK 361393	-361,393.00	7.46	DKK	-	-
Achat EUR 73173.52 Vente GBP 60389.71	73,173.52	0.83	EUR	250.23	-
Achat EUR 73173.52 Vente GBP 60389.71	-60,389.71	0.83	GBP	-	-
Achat EUR 82814.81 Vente NOK 970845	82,814.81	11.78	EUR	366.57	-
Achat EUR 82814.81 Vente NOK 970845	-970,845.00	11.78	NOK	-	-
Achat USD 146636.6 Vente EUR 139246.58	146,636.60	1.04	USD	2,199.09	0.03
Achat USD 146636.6 Vente EUR 139246.58	-139,246.58	1.04	EUR	-	-
Achat USD 86408.23 Vente EUR 82264.34	86,408.23	1.04	USD	1,085.04	0.01
Achat USD 86408.23 Vente EUR 82264.34	-82,264.34	1.04	EUR	-	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat USD 87565.05 Vente EUR 84199.82	87,565.05	1.04	USD	265.43	-
Achat USD 87565.05 Vente EUR 84199.82	-84,199.82	1.04	EUR	-	-
Créances				39,310.54	0.49
Dettes				-13,973.43	-0.17
Autres comptes financiers				25,633.60	0.32
TOTAL ACTIF NET			EUR	8,042,299.85	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Achat EUR 110468.87 1270416	-	-618.19	EUR	110,468.87	SEK	-111,087.06
Achat EUR 216849.95 181476	-	-2,290.48	EUR	216,849.95	GBP	-219,140.43
Achat EUR 3636344.59 3835873	-	-63,738.59	EUR	3,636,344.59	USD	-3,700,083.18
Achat EUR 48490.48 361393	21.62	-	EUR	48,490.48	DKK	-48,468.86
Achat EUR 73173.52 60389.71	250.23	-	EUR	73,173.52	GBP	-72,923.29
Achat EUR 82814.81 970845	366.57	-	EUR	82,814.81	NOK	-82,448.24
Achat USD 146636.6 139246.58	2,199.09	-	USD	141,445.67	EUR	-139,246.58
Achat USD 86408.23 82264.34	1,085.04	-	USD	83,349.38	EUR	-82,264.34
Achat USD 87565.05 84199.82	265.43	-	USD	84,465.25	EUR	-84,199.82
Total	4,187.98	-66,647.26		4,477,402.52		-4,539,861.80

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	8,053,788.42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-62,459.28
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	65,804.80
Autres passifs (-)	14,834.09
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	8,042,299.85

ANNEXE

Le rapport annuel N-1 (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.



**LA FRANCAISE CARBON IMPACT
GLOBAL GOVERNMENT BONDS**

Rapport annuel au 29 Décembre 2023

Société de gestion : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT

Siège social : 128, Boulevard Raspail 75006 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	8,934,294.11	7,230,230.93
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	7,114,968.64	5,147,600.32
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	7,114,968.64	5,147,600.32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1,487,437.39	1,761,635.56
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	244,870.15
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	1,487,437.39	1,516,765.41
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	331,888.08	320,995.05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	331,888.08	320,995.05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	4,460,274.74	3,879,110.15
Opérations de change à terme de devises	4,419,846.32	3,817,540.86
Autres	40,428.42	61,569.29
Comptes financiers	34,426.23	11,611.08
Liquidités	34,426.23	11,611.08
TOTAL DE L'ACTIF	13,428,995.08	11,120,952.16

Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	9,093,643.49	8,351,525.55
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-263,108.43	-1,240,152.10
Résultat de l'exercice (a,b)	182,348.48	161,296.79
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 9,012,883.54	 7,272,670.24
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	4,416,089.76	3,826,673.77
Opérations de change à terme de devises	4,405,446.54	3,811,552.24
Autres	10,643.22	15,121.53
Comptes financiers	21.78	21,608.15
Concours bancaires courants	21.78	21,608.15
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	13,428,995.08	11,120,952.16

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	224,262.21	322,526.86
Produits sur titres de créances	52,218.37	39,447.28
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,652.71	228.67
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	278,133.29	362,202.81
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-484.24	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-4,432.13	-1,182.86
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-4,916.37	-1,182.86
Résultat sur opérations financières (I + II)	273,216.92	361,019.95
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-90,605.02	-64,830.22
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	182,611.90	296,189.73
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-263.42	-134,892.94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	182,348.48	161,296.79

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Default Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière

- 0,47 % TTC maximum pour la part « I »
- 0,27 % TTC maximum pour la part « S »
- 0,82 % TTC maximum pour la part « R »
- 0,47 % TTC maximum pour la part « T »

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,08 % TTC maximum pour les parts « I », « R », « S » et « T » sur la base de l'actif net.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part « I »

Capitalisation pour la part « R »

Capitalisation pour la part « S »

Capitalisation pour la part « T »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part « I »

Capitalisation pour la part « R »

Capitalisation pour la part « S »

Capitalisation pour la part « T »

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	7,272,670.24	17,859,640.79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	4,326,633.41	6,281,423.09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-2,922,611.19	-14,038,766.26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	48,800.22	32,322.22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-366,423.93	-2,472,520.42
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-	-164.03
Différences de change	52,284.99	20,335.68
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	418,917.90	-705,790.56
Différence d'estimation exercice N	-272,985.30	-691,903.20
Différence d'estimation exercice N-1	691,903.20	-13,887.36
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	182,611.90	296,189.73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	9,012,883.54	7,272,670.24

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	331,888.08
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	12,362.92184	
Nombre de titres rachetés	9,187.19138	
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	0.78000	
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe T (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	207.59225	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	7.93828	
Nombre de titres rachetés	1,886.62131	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	42,637.18	1.34
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	27,065.36	0.78
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe T (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	385.43	1.03
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	20,517.05	0.93
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

Exercice
29/12/2023

Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé. L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information pouvant alors être réalisée par tout moyen.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	23,587.17
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	4,419,846.32
Autres débiteurs divers	16,841.25
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	4,460,274.74
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	4,405,446.54
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	8,537.73
Autres créditeurs divers	2,105.49
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	4,416,089.76

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	7,114,968.64
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	7,114,968.64
Titres de créances	1,487,437.39
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1,487,437.39
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	1,487,437.39
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	6,827,250.47	-	287,718.17	-
Titres de créances	1,179,635.21	-	307,802.18	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	34,426.23
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	21.78
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	693,696.46	980,977.66	449,788.49	4,990,506.03
Titres de créances	-	-	96,634.56	559,052.33	831,750.50
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34,426.23	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21.78	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	GBP	SEK	NOK	DKK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	3,633,797.52	245,131.91	111,997.93	86,906.31	47,168.85
Titres de créances	527,943.50	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,868.44	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	3,923,792.74	242,789.43	108,699.93	84,522.25	45,642.19
Comptes financiers	-	0.10	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	55,748.26	56,369.24
Total	55,748.26	56,369.24
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	55,748.26	56,369.24
Total	55,748.26	56,369.24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-95,993.15	-494,445.55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-95,993.15	-494,445.55
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-95,993.15	-494,445.55
Total	-95,993.15	-494,445.55
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	117,491.90	45,344.76
Total	117,491.90	45,344.76
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	117,491.90	45,344.76
Total	117,491.90	45,344.76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-153,968.74	-306,403.47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-153,968.74	-306,403.47
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-153,968.74	-306,403.47
Total	-153,968.74	-306,403.47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	595.40	1,093.65
Total	595.40	1,093.65
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	595.40	1,093.65
Total	595.40	1,093.65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-910.90	-8,064.69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-910.90	-8,064.69
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-910.90	-8,064.69
Total	-910.90	-8,064.69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	8,512.92	58,489.14
Total	8,512.92	58,489.14
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	8,512.92	58,489.14
Total	8,512.92	58,489.14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12,235.64	-431,238.39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-12,235.64	-431,238.39
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-12,235.64	-431,238.39
Total	-12,235.64	-431,238.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	111.13	103.61	101.41	84.85	87.99
Actif net (en k EUR)	4,983.36	4,584.36	4,124.64	2,895.43	3,281.91
Nombre de titres					
Parts C	44,841.46354	44,244.08792	40,668.96540	34,122.67855	37,298.40901

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.02	-6.65	1.14	-14.49	-2.57
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-1.10	-1.47	0.65	1.65	1.49

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	1,350,536.14	4,975,248.57	4,185,428.83	4,364,129.65
Actif net (en k EUR)	3,795.01	10,045.67	1,799.73	5,280.60
Nombre de titres				
Parts C	2.81000	2.01913	0.43000	1.21000

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	228.59	-99,676.80	-712,566.20	-127,246.89
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	334.98	72,846.72	105,452.93	97,100.74

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	99.19	83.28	86.55
Actif net (en k EUR)	58.54	47.32	31.21
Nombre de titres			
Parts C	590.13130	568.13130	360.53905

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)			
Parts C	-2.82	-14.19	-2.52
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	0.97	1.92	1.65

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,462.90	1,372.40	1,348.74	1,132.37	1,178.33
Actif net (en k EUR)	1,173.38	425.85	3,630.79	2,530.19	419.17
Nombre de titres					
Parts C	802.09145	310.29412	2,691.97115	2,234.41148	355.72845

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.27	-87.66	15.16	-192.99	-34.39
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-6.44	-10.95	14.36	26.17	23.93

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				7,114,968.64	78.94
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				7,114,968.64	78.94
AGENCE FRANCAISE 0% 20-25/03/2025	700,000.00	96.20	EUR	673,393.74	7.47
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN	110,000.00	107.63	EUR	123,951.59	1.38
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	96,000.00	89.58	EUR	86,832.78	0.96
BRAZIL REP OF 8.25% 04-20/01/2034	319,000.00	117.82	USD	351,031.16	3.89
CHILE 0.83% 19-02/07/2031	100,000.00	82.85	EUR	83,272.04	0.92
CHILE 2.55% 20-27/01/2032	200,000.00	86.14	USD	157,959.53	1.75
COLOMBIA REP OF 7.375% 06-18/09/2037	150,000.00	104.03	USD	144,184.53	1.60
COLOMBIA REP OF 8.125% 04-21/05/2024	150,000.00	101.06	USD	138,519.56	1.54
COSTA RICA GOVT 6.125% 19-19/02/2031	300,000.00	102.61	USD	284,857.38	3.16
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100,000.00	82.56	EUR	82,896.97	0.92
CROATIA 1.125% 19-19/06/2029	155,000.00	90.93	EUR	141,883.29	1.57
DENMARK - BULLET 0.5% 19-15/11/2029	384,333.84	91.42	DKK	47,168.85	0.52
DOMINICAN REPUB 4.5% 20-30/01/2030	270,000.00	92.22	USD	230,076.84	2.55
EQUINIX INC 1.55% 20-15/03/2028	100,000.00	87.91	USD	80,005.48	0.89
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/06/2044	690,000.00	62.90	EUR	435,840.54	4.84
HUNGARY 1.75% 17-10/10/2027	71,000.00	93.86	EUR	66,925.97	0.74
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025	157,500.00	102.85	EUR	168,865.54	1.87
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	103,000.00	97.89	EUR	100,967.15	1.12
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	160,000.00	63.22	EUR	101,583.66	1.13
MEXICAN UNITED 6.05% 08-11/01/2040	334,000.00	101.33	USD	315,113.75	3.50
NORWEGIAN GOVT 1.25% 21-17/09/2031	1,120,000.00	86.68	NOK	86,906.31	0.96
PANAMA 9.375% 99-01/04/2029	139,000.00	113.73	USD	146,128.63	1.62
PORTUGUESE OTS 2.875% 16-21/07/2026	36,608.69	101.82	EUR	37,751.23	0.42
REP OF AUSTRIA 0.5% 19-20/02/2029	74,000.00	91.34	EUR	67,911.65	0.75
REPUBLIC OF ECUA 20-31/07/2035 SR	195,000.00	35.95	USD	66,087.11	0.73
REPUBLIC OF PERU 2.783% 20-23/01/2031	265,000.00	87.25	USD	212,275.62	2.36
SOUTH AFRICA 5.875% 18-22/06/2030	200,000.00	97.30	USD	176,483.76	1.96
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	110,000.00	67.17	EUR	74,364.36	0.83
SPANISH GOVT 1.4% 18-30/04/2028	94,000.00	95.51	EUR	90,669.24	1.01
SPANISH GOVT 2.75% 14-31/10/2024	555,000.00	99.55	EUR	555,176.90	6.16
SWEDISH GOVRNMNT 0.75% 17-12/05/2028	1,310,000.00	94.70	SEK	111,997.93	1.24
TENNET HLD BV 20-22/10/2168 FRN	100,000.00	97.21	EUR	97,679.47	1.08
TOYOTA MTR CRED 2.15% 20-13/02/2030	180,000.00	88.50	USD	145,570.32	1.62

LA FRANCAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
UK TSY GILT 0.875% 21-31/07/2033	270,000.00	78.31	GBP	245,131.91	2.72
URUGUAY 4.375% 15-27/10/2027	109,000.00	100.73	USD	100,189.87	1.11
URUGUAY 4.375% 19-23/01/2031	50,000.00	99.28	USD	45,818.00	0.51
US TREASURY N/B 1.5% 20-15/02/2030	574,000.00	87.26	USD	456,375.69	5.06
US TREASURY N/B 3.375% 18-15/11/2048	732,000.00	87.55	USD	583,120.29	6.47
Titres de créances				1,487,437.39	16.50
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				1,487,437.39	16.50
Autres Titres de Créances				1,487,437.39	16.50
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029	100,000.00	85.11	EUR	85,249.91	0.95
BNP PARIBAS 23-13/01/2029 FRN	100,000.00	103.68	EUR	107,931.09	1.20
COMMERZBANK AG 20-24/03/2026 FRN	100,000.00	96.05	EUR	96,634.56	1.07
INDONESIA 5.25% 12-17/01/2042	350,000.00	104.33	USD	338,239.87	3.75
KFW 0% 20-15/09/2028	180,000.00	89.46	EUR	161,031.15	1.79
LA BANQUE POSTAL 1.375% 19-24/04/2029	100,000.00	90.77	EUR	91,725.28	1.02
NATWEST GROUP 22-06/09/2028 FRN	100,000.00	101.91	EUR	103,236.53	1.15
REP OF POLAND 5.5% 22-16/11/2027	200,000.00	104.06	USD	189,703.63	2.10
ROMANIA 3.875% 15-29/10/2035	145,000.00	85.35	EUR	124,767.82	1.38
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100,000.00	83.49	EUR	83,836.53	0.93
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	110,000.00	94.93	EUR	105,081.02	1.17
Titres d'OPC				331,888.08	3.68
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				331,888.08	3.68
LF TRESORERIE ISR PART I	3	110,629.36	EUR	331,888.08	3.68
Créances				4,460,274.74	49.49
Dettes				-4,416,089.76	-49.00
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				34,404.45	0.38
TOTAL ACTIF NET			EUR	9,012,883.54	100.00